**Réouverture de la bibliothèque de la Bibliothèque de Saint-Léon-sur-l’Isle**

Cette organisation s'est appuyée sur un document transmis par la Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord, élaboré par les associations professionnelles des bibliothèques.

Ces recommandations émanent aussi des fiches métiers du Ministère du travail et avis du Haut Conseil pour la santé publique du 24 avril 2020. Elles peuvent donc évoluer.

**Phase 1 : Pas d'ouverture au public de la bibliothèque : service de drive**

A partir du 11 mai, information à la population et aux adhérents de la bibliothèque par mail ou via le blog de la reprise de l'activité de la bibliothèque. Cette information précisera les modalités de réservation et de prêt des livres, numéro de téléphone à contacter.

La remise des livres et leur retour se feront à la bibliothèque sur rendez-vous aux horaires d'ouverture habituels à savoir le mercredi après-midi et le samedi matin. Ainsi nous limiterons les points de rencontres en mairie et les livres pourront être mis directement en quarantaine sans nécessité de transport et de manipulations supplémentaires

La mise en quarantaine est de 10 jours pour les documents plastifiés, 3 jours si désinfection, pour les documents sans éléments de plastique 3 jours de quarantaine.

Utilisation dans le débarras de l'étagère pour la mise en quarantaine des livres. Cette partie sera interdite au public lors de la réouverture de la bibliothèque. Possibilité de prévoir un autre endroit si cela est possible en gardant en tête qu'il faut le moins de déplacements possibles.

Le bibliothécaire lors des différentes manipulations, préparation des documents, prêt, retour, mise en quarantaine devra porter un masque, se laver les mains ou utiliser une solution hydro alcoolique avant et après chaque manipulation.

Le ménage de la bibliothèque sera fait après chaque utilisation des locaux par le bibliothécaire.

Le marquage au sol à l'extérieur de la bibliothèque sera fait afin de matérialiser les distances à respecter en cas d'attente.

**Phase 2 : ouverture de la bibliothèque**

Nous profiterons de la phase 1 pour préparer la phase 2 dont la date sera définie en fonction du contexte sanitaire.

A mettre en œuvre :

* Affichage des recommandations (port de masque obligatoire, pas de gant, lavage des mains, respect des distances et de la signalisation mise en place)
* Panneaux pour table dépôt des livres
* Fléchage pour sens de circulation
* Plexiglas sur bureau du bibliothécaire
* Gel hydro alcoolique
* Ménage avant et après ouverture